



Quelqu'un s'est-il branché sur mon compteur d'eau ?

Par **sho29**, le **15/06/2012** à **15:10**

Bonjour,

Je suis locataire d'un logement depuis 1,5 ans. La maison que je loue a été séparée en deux logements locatifs. Mais il s'agit d'une seule et même maison à l'origine.

Lors de notre installation, le propriétaire avait dit qu'il ferait installer un compteur d'eau pour chacun des logements, mais finalement étant donné qu'il existe un compteur de conso sous l'évier, il a changé d'avis et tout est resté en l'état.

Au mois de mai, mon propriétaire me fait parvenir une régularisation de charges pour 2011, trop importantes à mon goût et au vu de mes consommations antérieures dans d'autres logement.

Notamment s'agissant de la consommation d'eau qui est de 132m³ pour l'année, alors que je vis dans la maison avec 2 jeunes enfants, qui sont à l'école toute la journée, qui prennent 2 ou 3 bains par semaine ensemble, et mon conjoint qui n'est là que le week-end, car il travaille et habite ailleurs en semaine. Nous sommes rarement à la maison pendant les vacances.

Nous n'avons pas de point d'eau extérieur donc pas d'arrosage ...

Lorsque je demande autour de moi, des familles de 3 personnes ont une consommation de 60m³ pour 3 personnes par an, avec arrosage jardin dès qu'il fait beau. Et ça passe à 80m³ de conso par an pour une famille de 4 avec remplissage piscine hors-sol l'été !

Lorsque j'appelle la SAUR pour avoir une estimation, celle-ci me dit que la moyenne est de 40m³ par personne par an.

Wow ! c'est énorme !

D'autre part, je souhaite ajouter que mon proprio a fait construire devant chez nous un lotissement de janvier 2011 à mai 2012 ... il n'y a pas de branchement les concernant puisqu'il se débrouille avec le locataire d'à côté pour le branchement d'eau et d'électricité (pas clair tout ça !)

Plusieurs fois depuis que nous sommes installés ici, j'ai relevé que le compteur d'eau avait tourné alors que je n'étais pas présente. Mais parfois non.

Je trouvais ça bizarre !

Mercredi, j'ai vu des ouvriers travailler sur le mur du voisin avec un tuyau branché dans la rue, la plaque en fer relevée, je me suis dit que c'était vraiment étrange ! je suis donc vite allée relever le compteur et j'ai du partir pour 1 heure. A mon retour, le compteur avait tourné de 3 m³ !! (de 231,996, il était passé à 234,002) ! J'ai un peu halluciné et j'ai été persuadé que depuis quelques mois on se branche sur notre arrivée d'eau !

Mais pas de preuves !!

Lorsque j'ai rappelé la SAUR pour savoir si on pouvait voir si quelqu'un s'est ou se branche

sur mon arrivée d'eau, celle-ci m'a répondu que seul les titulaires de compteur pouvait faire une demande d'enquête. Et bien sûr, le compteur est au nom du locataire d'à côté ... qui est un papy avec qui les propriétaires ont passé un accord afin que le chantier se branche chez lui et ensuite ils lui paye les factures !! donc je ne peux rien demander.

Comment puis-je faire pour contester une consommation trop élevée dans ce cas là ?

Et je pense qu'ils ont fait de même pour l'électricité, mais bon là je jette l'éponge.

PS : j'ai évidemment d'autres problèmes avec mon propriétaire, que je suis heureuse de quitter le mois prochain !

Par **youris**, le **15/06/2012** à **15:27**

bjr,

pour être sur que votre compteur enregistre que vos seules consommations, vous pouvez relever l'index de votre compteur le soir, puis suspendre votre consommation et puis faire un second relevé d'index au matin.

si votre compteur a enregistré des consommations soit vous avez une fuite, soit quelqu'un consomme sur votre compteur.

pour vérifier s'il existe un branchement "pirate" vous fermez votre compteur en relevant l'index pendant quelques heures et puis vous attendez les éventuelles réactions et vous vérifiez que personne d'autre a réouvert votre compteur.

cdt

Par **janus2fr**, le **16/06/2012** à **08:34**

[citation]Lorsque je demande autour de moi, des familles de 3 personnes ont une consommation de 60m³ pour 3 personnes par an, avec arrosage jardin dès qu'il fait beau. Et ça passe à 80m³ de conso par an pour une famille de 4 avec remplissage piscine hors-sol l'été !

Lorsque j'appelle la SAUR pour avoir une estimation, celle-ci me dit que la moyenne est de 40m³ par personne par an.

Wow ! c'est énorme ! [/citation]

Bonjour,

Vos notions de consommation me paraissent très inférieures à la réalité.

J'ai fais récemment un calcul sur plusieurs sites internet correspondant à mon cas (maison individuelle, 2 adultes et 1 ado), tous les sites me donnent une consommation d'environ 210m³ par an.

Etant très économe, je chasse le moindre gaspillage et nous tournons ainsi aux environs de 130m³ par an, donc en faisant très, très, attention.

Par **emilie 87000**, le **10/12/2014** à **09:37**

comment savoir quand quelqu'un est branché sur notre compteur d'électricité ?

Par **domat**, le **10/12/2014** à **09:44**

vous coupez l'électricité dans votre logement en ouvrant votre disjoncteur et vous vérifiez si votre compteur tourne.

si votre compteur tourne cela signifie qu'il existe un branchement inconnu entre votre compteur et votre disjoncteur.